NATURA 2000 - FORMULAIRE STANDARD DE DONNEES
Pour les zones de protection spéciale (ZPS), les propositions de sites d'importance communautaire (pSIC), les sites d'importance communautaire (SIC) et les zones spéciales de conservation (ZSC)

FR3100474 - Dunes de la plaine maritime flamande

1. IDENTIFICATION DU SITE 1
2. LOCALISATION DU SITE 2
3. INFORMATIONS ECOLOGIQUES 3
4. DESCRIPTION DU SITE 8
5. STATUT DE PROTECTION DU SITE 10
6. GESTION DU SITE 11

1. IDENTIFICATION DU SITE

1.1 Type

B (pSIC/SIC/ZSC)

1.2 Code du site

FR3100474

1.3 Appellation du site

Dunes de la plaine maritime flamande

1.4 Date de compilation

29/02/1996

1.5 Date d'actualisation

30/11/2011

1.6 Responsables

Responsable national et européen	Responsable du site	Responsable technique et scientifique national
Ministère en charge de l'écologie	DREAL Nord-Pas-de-Calais	MNHN - Service du Patrimoine Naturel
www.developpement-durable.gouv.fr	www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr	www.mnhn.fr www.spn.mnhn.fr
en3.en.deb.dgaln@developpement-durable.gouv.fr		natura2000@mnhn.fr

1.7 Dates de proposition et de désignation / classement du site

Date de transmission à la Commission Européenne : 31/07/2003
(Proposition de classement du site comme SIC)

Dernière date de parution au JO UE : 07/12/2004
(Confirmation de classement du site comme SIC)

ZSC : date de signature du dernier arrêté (JO RF) : 13/04/2007

Texte juridique national de référence pour la désignation comme ZSC : http://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?cidTexte=JORFTEXT000000277382

2. LOCALISATION DU SITE

2.1 Coordonnées du centre du site [en degrés décimaux]

Longitude : 2,45472°

Latitude : 51,07389°

2.2 Superficie totale

4420 ha

2.3 Pourcentage de superficie marine

84,2%

2.4 Code et dénomination de la région administrative

Code INSEE	Région
31	Nord-Pas-de-Calais

2.5 Code et dénomination des départements

Code INSEE	Département	Couverture (%)
59	Nord	15,8 %

2.6 Code et dénomination des communes

Code INSEE	Communes
59107	BRAY-DUNES
59183	DUNKERQUE
59340	LEFFRINCKOUCKE
59668	ZUYDCOOTE

2.7 Région(s) biogéographique(s)

Atlantique (100%)

3. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

3.1 Types d'habitats présents sur le site et évaluations

Types d'habitats inscrits à l'annexe I					Évaluation du site			
Code	PF	Superficie (ha) (% de couverture)	Grottes [nombre]	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
					Représent -ativité	Superficie relative	Conservation	Évaluation globale
1110 *Bancs de sable à faible couverture permanente d'eau marine*		442,5 *(10 %)*		G	C	C	C	C
1140 *Replats boueux ou sableux exondés à marée basse*		3495,75 *(79 %)*		P	C	C	C	C
1210 *Végétation annuelle des laissés de mer*		0 *(0 %)*		P	D			
2110 *Dunes mobiles embryonnaires*		0,09 *(0 %)*		G	D			
2120 *Dunes mobiles du cordon littoral à Ammophila arenaria (dunes blanches)*		72,7 *(1,64 %)*		G	B	C	B	B
2130 *Dunes côtières fixées à végétation herbacée (dunes grises)*	X	81,7 *(1,85 %)*		G	B	C	B	B
2160 *Dunes à Hippophaë rhamnoides*		272 *(6,15 %)*		G	B	B	A	B
2170 *Dunes à Salix repens spp. argentea (Salicion arenariae)*		0,05 *(0 %)*		G	C	C	B	C
2180 *Dunes boisées des régions atlantique, continentale et boréale*		28,06 *(0,64 %)*		G	C	C	C	C
2190 *Dépressions humides intradunaires*		20,7 *(0,47 %)*		G	A	B	B	A
6430 *Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin*		2,19 *(0,05 %)*		G	D			
6510 *Prairies maigres de fauche de basse altitude (Alopecurus pratensis, Sanguisorba officinalis)*		7,4 *(0,17 %)*		G	D			

- **PF :** Forme prioritaire de l'habitat.

- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M = «Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple).
- **Représentativité :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative» ; D = «Présence non significative».
- **Superficie relative :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % .
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.2 Espèces inscrites à l'annexe II de la directive 92/43/CEE et évaluation

Espèce			Population présente sur le site					Évaluation du site				
Groupe	Code	Nom scientifique	Type	Taille		Unité	Cat.	Qualité des données	A\|B\|C\|D	A\|B\|C		
				Min	Max		C\|R\|V\|P		Pop.	Cons.	Isol.	Glob.
I	1014	*Vertigo angustior*	p			i	P	DD	C	A	C	B
A	1166	*Triturus cristatus*	p			i	P	DD	C	C	C	C
M	1351	*Phocoena phocoena*	p			i	P	P	D			
M	1364	*Halichoerus grypus*	c			i	P	DD	D			
M	1365	*Phoca vitulina*	w	10	10	i	P	M	B	C	B	B
M	1365	*Phoca vitulina*	c	15	15	i	P	M	B	C	B	B
P	1903	*Liparis loeselii*	p	260	260	i	P	G	C	C	C	C

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, I = Invertébrés, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Type :** p = espèce résidente (sédentaire), r = reproduction (migratrice), c = concentration (migratrice), w = hivernage (migratrice).
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Qualité des données :** G = «Bonne» (données reposant sur des enquêtes, par exemple); M =«Moyenne» (données partielles + extrapolations, par exemple); P = «Médiocre» (estimation approximative, par exemple); DD = Données insuffisantes.
- **Population :** A = 100 ≥ p > 15 % ; B = 15 ≥ p > 2 % ; C = 2 ≥ p > 0 % ; D = Non significative.
- **Conservation :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Moyenne / réduite».
- **Isolement :** A = population (presque) isolée ; B = population non isolée, mais en marge de son aire de répartition ; C = population non isolée dans son aire de répartition élargie.
- **Evaluation globale :** A = «Excellente» ; B = «Bonne» ; C = «Significative».

3.3 Autres espèces importantes de faune et de flore

Espèce			Population présente sur le site				Motivation					
Groupe	Code	Nom scientifique	Taille		Unité	Cat.	Annexe Dir. Hab.		Autres catégories			
			Min	Max		C\|R\|V\|P	IV	V	A	B	C	D
M		*Myotis mystacinus*					X				X	
O		Sagina nodosa var. moniliformis			i	P						X
P		*Anagallis tenella*			i	P						X
P		*Apium inundatum*			i	P						X
P		*Blysmus compressus*			i	P						X
P		*Botrychium lunaria*			i	P						X
P		*Bromus diandrus*			i	P						X
P		*Bromus thominei*			i	P						X
P		*Centaurea aspera*			i	P						X
P		*Centaurium littorale*			i	P						X
P		*Centunculus minimus*			i	P						X
P		*Colchicum autumnale*			i	P						X
P		*Dactylorhiza fuchsii*			i	P			X			
P		*Dactylorhiza incarnata*			i	P			X			
P		*Epipactis palustris*			i	P			X			
P		*Equisetum variegatum*			i	P						X
P		*Eryngium campestre*			i	P						X
P		*Eryngium maritimum*			i	P						X
P		*Euphorbia cyparissias*			i	P						X

P		*Euphrasia tetraquetra*			i	P						X
P		*Gentianella uliginosa*			i	P						X
P		*Glaux maritima*			i	P						X
P		*Herminium monorchis*			i	P			X			
P		*Holosteum umbellatum*			i	P						X
P		*Jasione montana*			i	P						X
P		*Juncus subnodulosus*			i	P						X
P		*Koeleria albescens*			i	P						X
P		*Leonurus cardiaca*			i	P						X
P		*Leymus arenarius*			i	P						X
P		*Littorella uniflora*			i	P						X
P		*Malva moschata*			i	P						X
P		*Marrubium vulgare*			i	P						X
P		*Medicago minima*			i	P						X
P		*Mibora minima*			i	P						X
P		*Minuartia hybrida*			i	P						X
P		*Ophioglossum vulgatum*			i	P						X
P		*Ophrys apifera*			i	P			X			
P		*Orobanche caryophyllacea*			i	P						X
P		*Orobanche purpurea*			i	P						X
P		*Poa bulbosa*			i	P						X
P		*Potamogeton coloratus*			i	P						X
P		*Potentilla neumanniana*			i	P						X

P		*Ranunculus baudotii*			i	P						X
P		*Rosa obtusifolia*			i	P						X
P		*Rosa pimpinellifolia*			i	P						X
P		*Schoenus nigricans*			i	P						X
P		*Sieglingia decumbens*			i	P						X
P		*Thesium humifusum*			i	P						X
P		*Trifolium scabrum*			i	P						X
P		*Triglochin palustris*			i	P						X
P		*Valeriana dioica*			i	P						X
P		*Vicia lathyroides*			i	P						X
P		*Viola curtisii*			i	P						X
P		*Carex viridula subsp. pulchella*			i	P						X
P		*Epipactis helleborine subsp. neerlandica*			i	P						X
P		*Helianthemum nummularium subsp. obscurum*			i	P						X
P		*Salix repens subsp. argentea*			i	P						X
P		*Thalictrum minus subsp. dunense*			i	P						X
P		*Pyrola rotundifolia var. arenaria*			i	P						X
P		*Viola canina var. dunensis*			i	P						X
P		*Parnassia palustris var. condensata*			i	P						X

- **Groupe :** A = Amphibiens, B = Oiseaux, F = Poissons, Fu = Champignons, I = Invertébrés, L = Lichens, M = Mammifères, P = Plantes, R = Reptiles.
- **Unité :** i = individus, p = couples , adults = Adultes matures , area = Superficie en m2 , bfemales = Femelles reproductrices , cmales = Mâles chanteurs , colonies = Colonies , fstems = Tiges florales , grids1x1 = Grille 1x1 km , grids10x10 = Grille 10x10 km , grids5x5 = Grille 5x5 km , length = Longueur en km , localities = Stations , logs = Nombre de branches , males = Mâles , shoots = Pousses , stones = Cavités rocheuses , subadults = Sub-adultes , trees = Nombre de troncs , tufts = Touffes.
- **Catégories du point de vue de l'abondance (Cat.) :** C = espèce commune, R = espèce rare, V = espèce très rare, P: espèce présente.
- **Motivation : IV, V :** annexe où est inscrite l'espèce (directive «Habitats») ; **A :** liste rouge nationale ; **B :** espèce endémique ; **C :** conventions internationales ; **D :** autres raisons.

4. DESCRIPTION DU SITE

4.1 Caractère général du site

Classe d'habitat	Pourcentage de couverture
N01 : Mer, Bras de Mer	86 %
N04 : Dunes, Plages de sables, Machair	13 %
N06 : Eaux douces intérieures (Eaux stagnantes, Eaux courantes)	1 %

Autres caractéristiques du site

Géomorphologie typique des rivages de la Mer du Nord : formes d'érosion actives avec vastes dunes paraboliques, reliefs en crocs et cahoudeyres, pannes en formation où affleure la nappe phréatique, dunes de hauteur moyenne ne dépassant pas 30 m et peu étalées vers l'intérieur, relief tourmenté..

Vulnérabilité
: La plupart des habitats herbacés les plus précieux accusent un recul sensible, certains paraissant même très menacés [aggravation de l'érosion de la dune bordière ; chute des populations de lapins dont la "gestion" s'avère insuffisante pour contrôler l'embroussaillement des dunes sèches internes ; assèchement général du massif dû à l'extension des boisements dans les pannes et plaines humides, aux pompages dans la nappe phréatique en liaison avec l'accroissement des besoins en eau ; fréquentation touristique excessive et incontrôlée de certaines zones fragiles ; introduction regrettable d'essences agressives et/ou eutrophisantes ; ensablement des pannes proches de dunes vives.

De plus, certains espaces non encore acquis par le Conservatoire du Littoral (qui possède aujourd'hui la majeure partie de ces dunes) semblent très menacés par des projets d'urbanisation et d'extension d'aménagements existants (dunes du Calvaire en particulier).

Enfin, une restructuration du Camping du Perroquet avec protection forte des espaces dunaires non aménagés et réhabilitation des zones dégradées, devra être envisagée afin de rétablir la continuité biologique et écologique avec le massif dunaire du Westhoek.

Les habitats les plus précieux au regard de la Directive sont également les plus fragiles :

- Végétations hygrophiles oligotrophes de l'hygrosère dunaire dont la diversité et l'originalité sont étroitement dépendantes du niveau et de la qualité des eaux de la nappe phréatique superficielle, le vieillissement naturel des pannes nécessitant des interventions humaines pour rajeunir le système (débroussaillage, recreusement de mares, étrépage des horizons superficiels eutrophisés, fauche exportatrice, ...) et restaurer les habitats typiques de l'hygrosère dunaire oligotrophe non tourbeuse ;
- Pelouses dunaires sensibles au piétinement dont le maintien et l'extension sont liés à la stabilisation voir à la régression des fourrés dunaires ;
- Ourlets dunaires internes et arrhénathéraie nécessitant une fauche exportatrice périodique en cas d'embroussaillement et d'évolution marquée vers des végétations arbustives hautes (périodicité à adapter au cas par cas).

4.2 Qualité et importance

Remarquable système dunaire littoral jeune (dunes "dunkerquiennes") présentant pratiquement toutes les végétations naturelles potentielles des dunes flamandes dont il constitue le plus bel exemple français, dans la continuité de la Réserve Naturelle Belge du Westhoek.

Par sa géomorphologie typique des rivages de la Mer du Nord (formes d'érosion actives avec vastes dunes paraboliques, reliefs en crocs et cahoudeyres, pannes en formation où affleure la nappe phréatique, ...), ses conditions mésoclimatiques originales et la multiplicité des conditions topographiques et édaphiques, ce complexe de dunes jeunes forme un ensemble naturel relictuel d'une très grande valeur patrimoniale, abritant le système dunaire nord - atlantique des côtes de la Mer du Nord le plus typique et le plus représentatif à l'échelle du littoral national et peut être européen : ourlets et pelouses thermophiles internes uniquement connus à ce jour du littoral flamand, pelouses dunaires calcarifères à acidoclines en mosaïque ou en succession tout à fait caractéristiques, des cordons sableux les plus externes jusqu'aux cordons internes en voie de décalcification , Arrhénathéraie dunaire mésotrophe du Phelypaeo coerulei-Arrhenatheretum elatioris, ...

L'hygrosère, même si elle est loin d'être développée de manière optimale, présente également la plupart des habitats du système dunaire hygrophile nord - atlantique, les stades dynamiques les plus évolués étant toutefois les mieux représentés : mégaphorbiaie dunaire paratourbeuse (Ophioglosso vulgati-Calamagrostietum epigeji), prairie hygrophile (Calamagrostio epigeji-Juncetum subnodulosi)..., sauf dans la dune du Perroquet qui apparaît à cet égard comme le sous-site présentant les plus fortes potentialités biologiques et les capacités de régénération d'habitats aquatiques et amphibies oligo-mésotrophes les plus spectaculaires (maintien de mares et de dépressions jeunes longuement inondables à substrat minéral).

4.3 Menaces, pressions et activités ayant une incidence sur le site

Il s’agit des principales incidences et activités ayant des répercussions notables sur le site

Incidences négatives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
H	E01.01	Urbanisation continue		I
H	G05	Autres intrusions et perturbations humaines		I
H	G05.01	Piétinement, surfréquentation		I
H	K01.01	Erosion		I
H	K01.03	Assèchement		I
L	B01.02	Plantation forestière en terrain ouvert (espèces allochtones)		I
L	F04.01	Pillage de stations floristiques		I
M	D01.01	Sentiers, chemins, pistes cyclables (y compris route forestière)		I
M	D01.02	Routes, autoroutes		I
M	G01.02	Randonnée, équitation et véhicules non-motorisés		I
M	G01.03	Véhicules motorisés		I
M	G02.08	Camping, caravanes		I
M	H01	Pollution des eaux de surfaces (limniques et terrestres, marines et saumâtres)		I
M	J02	Changements des conditions hydrauliques induits par l'homme		I
M	K02.02	Accumulation de matière organique		I
M	K02.03	Eutrophisation (naturelle)		I
Incidences positives				
Importance	Menaces et pressions [code]	Menaces et pressions [libellé]	Pollution [code]	Intérieur / Extérieur [i\|o\|b]
L	K01.04	Submersion		I
M	A03	Fauche de prairies		I
M	K02.04	Acidification (naturelle)		I

- **Importance** : H = grande, M = moyenne, L = faible.
- **Pollution** : N = apport d’azote, P = apport de phosphore/phosphate, A = apport d’acide/acidification, T = substances chimiques inorganiques toxiques, O = substances chimiques organiques toxiques, X = pollutions mixtes.
- **Intérieur / Extérieur** : I = à l’intérieur du site, O = à l’extérieur du site, B = les deux.

4.4 Régime de propriété

Type	Pourcentage de couverture
Propriété privée (personne physique)	1,9 %
Domaine public de l'état	13 %
Domaine public maritime	85,1 %

4.5 Documentation

Etudes du Centre régional de phytosociologie / Conservatoire botanique de Bailleul ;
Etudes CREPIS, Biotope
Plan de gestion réalisé par le Conseil général du Nord pour les massif dunaires dont il assure la gestion.
Etude mammifères marins du GON.
Etude geomorphologique du banc aux phoques réalisée par le Labo Geodal de l'Ulco.
Etude Vertigo angustior par le Bureau d'Etudes Greet Ing.
Document d'objectifs réalisé par le Bureau d'Etudes Alfa en 2007, Utilisation de diverses sources documentaires mentionnées dans la bibliographie du DOCOB.

Lien(s) :

5.1 Types de désignation aux niveaux national et régional

Code	Désignation	Pourcentage de couverture
11	Terrain acquis par le Conservatoire du Littoral	11 %
31	Site inscrit selon la loi de 1930	2 %
32	Site classé selon la loi de 1930	21 %
36	Réserve naturelle nationale	1 %

5.2 Relation du site considéré avec d'autres sites

Désignés aux niveaux national et régional :

Code	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
11	DUNE MARCHAND	+	2%
11	DUNE DU PERROQUET	+	3%
11	DUNE DEWULF	+	4%
32	Dunes maritimes de Flandres		12%
32	Dunes du Perroquet		14%
36	Dune Marchand	+	1%

Désignés au niveau international :

Type	Appellation du site	Type	Pourcentage de couverture
Réserve Biogénétique du Conseil de l'Europe	DUNE MARCHAND	+	1%

5.3 Désignation du site

6. GESTION DU SITE

6.1 Organisme(s) responsable(s) de la gestion du site

Organisation : Département du Nord / Bureau de l'environnement

Adresse : Hotel de Département - 51, rue Gustave Delory 59000 Lille

Courriel :

6.2 Plan(s) de gestion

Existe-il un plan de gestion en cours de validité ?

[X] Oui Nom :
Lien :
https://www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/docob_site_npc01_partiea.pdf

[] Non, mais un plan de gestion est en préparation.

[] Non

6.3 Mesures de conservation

Plan de gestion synthétique pour les dunes marchand, du Perroquet, et de Leffrinckoucke (réalisé et présenté en 1998).

Le Conseil Général du Nord, gestionnaire des terrains du Conservatoire du Littoral, a mis en place, depuis 1990, des expériences de restauration des habitats herbacés de l'hygrosère dunaire (débroussaillage de pannes avec exportation des résidus, décapage superficiel de sables eutrophisés, recreusement de mares, ...) dont les résultats sont très prometteurs (réapparition d'espèces et de communautés végétales de grand intérêt patrimonial), même si toutes les opérations réalisées ne l'ont pas été dans les conditions les plus favorables en raison des difficultés pour éliminer hors du site sables remaniés et végétaux coupés.